

Vos questions / nos réponses

## arret cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 10/11/2012 17:23

est ce qu il existe un centre qui prends en charge les sans papiers,je suis sur lille et je veux arreter le cannabis mais je n'ai pas de papiers

---

**Mise en ligne le 12/11/2012**

Bonjour,

Le fait d'être sans papiers ne pose pas de problème pour que vous puissiez être accueilli et accompagné dans l'établissement dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous. La prise en charge y est gratuite et confidentielle. Vous aurez la possibilité d'y rencontrer des médecins, des psychologues, mais aussi des travailleurs sociaux, sous forme de consultations régulières.

Cordialement.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

### [\*\*Centre CSAPA Boris Vian\*\*](#)

10 rue Colbert  
**59000 LILLE**

**Tél : 03 20 15 85 35**

**Site web : [www.epsm-al.fr](http://www.epsm-al.fr)**

**Accueil du public :** Du lundi au vendredi (sauf le jeudi) de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 9h30 à 13h et de 15h30 à 19h

**Substitution :** Du lundi au vendredi (sauf le jeudi) de 8h à 12h30 et de 13h30 à 14h30, le jeudi 8h à 12h30.  
Tel : 03 28 07 26 80

**Consultat° jeunes consommateurs :** Consultation jeunes usagers et familles du Centre Vernon Sullivan (juste à côté de Boris Vian) joignable au 03 20 31 28 89, du lundi au vendredi.

[Voir la fiche détaillée](#)